



Du 17/02/2025 au 30/03/2025

Vos 48€ de frais de mise en service offerts pour les offres Bbox éligibles.

Vos 48€ de frais de mise en service remboursés pour toute nouvelle souscription d'une offre fibre hors 4G box et 5G box en fonction de la date de souscription.

Conditions de l'offre

Offre valable pour toutes les souscriptions des offres fibre hors B&YOU Pure fibre, série spéciale pour les clients B&YOU, 4G et 5G box réalisées entre le 17/02/2025 et 30/03/2025 et pour toutes les souscriptions des offres fibre y compris la série spéciale pour les clients B&YOU et B&YOU Pure fibre (hors 4G et 5G box) réalisées entre le 11/03/2025 et 20/03/2025

Participation par internet

Simple, rapide et fiable, participez via Internet

Participez en vous connectant sur :

<https://www.bouyguetelecom.fr/coupons/GA16/>

ou en flashant le QR Code ci-contre



Participation par courrier

Modalités de participation

Compléter ce coupon-réponse et le retourner obligatoirement accompagné des pièces suivantes :

- 1/ Une copie de votre 1ère facture mentionnant les frais de mise en service et le nom de votre Bbox Fibre souscrite entre le 17/02/2025 et le 30/03/2025 ou B&YOU Pure fibre ou série spéciale pour clients B&YOU souscrite entre le 11/03/2025 et 20/03/2025 (disponible sur votre espace client Bouygues Telecom)
- 2/ Une copie de votre contrat de service et le nom de votre Bbox Fibre souscrite entre le 17/02/2025 et le 30/03/2025 ou B&YOU Pure fibre ou Série spéciale pour clients B&YOU souscrite entre le 11/03/2025 et 20/03/2025 (disponible sur votre espace client Bouygues Telecom) ou de l'email de confirmation de souscription pour votre offre
- 3/ UNIQUEMENT pour les clients ayant payés les frais de mise en service à la commande : une copie de votre facture des frais de mise en service
- 4/ Un relevé d'identité bancaire (RIB) où apparaissent l'IBAN et le BIC

Toutes les pièces justificatives sont obligatoires pour la participation et doivent être envoyées en une seule fois et dans la même enveloppe. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte.

Renvoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 30/05/2025 à l'adresse suivante :

GA16 - Vos 48€ de frais de mise en service offerts pour les offres Bbox éligibles - Sogec Gestion - 91973 Courtaboeuf cedex

Coordonnées

Tous les champs sont obligatoires

Nom

Prénom

E-mail

N° de mobile

Adresse

Code postal

Ville

Les données que vous nous fournissez sont traitées par Bouygues Telecom pour gérer votre demande de remboursement. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et sur vos droits, veuillez consulter les mentions disponibles sur cette [page](#). Vous pouvez par ailleurs vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique de la part de sociétés tierces sur le site www.bloctel.gouv.fr

Renseignements et suivi de la demande

Pour suivre l'état d'avancement de votre dossier et pour tout renseignement :

- Connectez-vous sur <https://www.bouyguetelecom.fr/coupons/>
 - Appelez le 01 70 56 59 16 (du lundi au samedi de 8h à 20h) prix d'un appel national non surtaxé.
- Vous serez averti par SMS de votre remboursement.

Offre valable du 17/02/2025 au 30/03/2025 pour toute première souscription aux offres Bbox fibre (hors B&YOU Pure Fibre et Série Spéciale pour clients B&YOU, 4G box et 5G box) et valable du 11/03/2025 au 20/03/2025 pour toute première souscription aux B&YOU Pure Fibre et Série Spéciale pour clients B&YOU sous réserve d'éligibilité en fibre jusqu'au domicile et de raccordement. Remboursement des 48€ de frais de mise en service sur demande par virement dans un délai de 8 semaines maximum à compter de la date de réception de votre demande complète et conforme. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte. Timbre de la demande non remboursé. Offre limitée à un remboursement par numéro de téléphone et par ligne souscrite, sous réserve d'être encore client au moment du remboursement et d'être à jour des paiements.